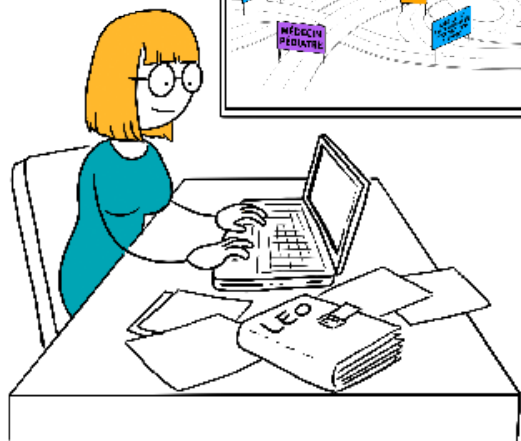
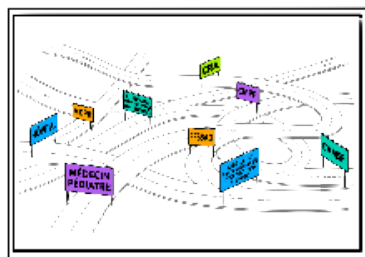


Forfait d'intervention

0 € à la charge des parents

L'ensemble du parcours de bilans et d'interventions est pris en charge par l'assurance maladie via un forfait versé à la PCO.



Edition novembre 2023

Plateforme de Coordination et d'Orientation Troubles Neuro-Développementaux

Nous contacter



04 95 38 78 55



pcotnd-peg2b@orange.fr



du Lundi au Vendredi
8h00-17h00



PCO TND
Centre Médico-Social Claude Olivési
Lieu-dit Distindinu
Moriani-Plage
20230 SAN NICOLAO

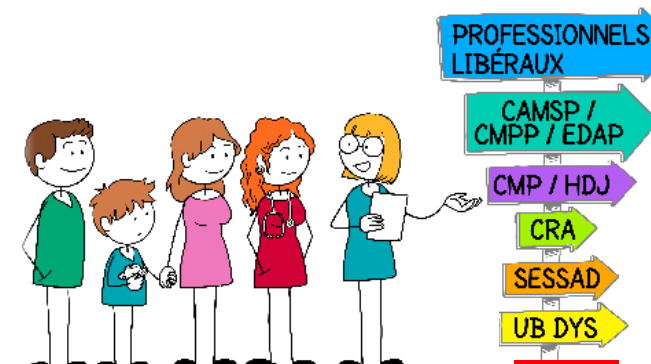
La PCO TND intervient sur l'ensemble de la Corse.

Des coordinateurs de parcours sont présents sur les micro-territoires.



La solidarité en action

Plateforme de Coordination et d'Orientation Troubles Neuro-Développementaux



**REPERAGE DES TROUBLES DU
NEURODEVELOPPEMENT POUR
LES ENFANTS DE 0 À 12 ANS**



Association des Pupilles de l'Enseignement Public de Haute Corse

QU'EST-CE QU'UNE PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION ?

INFORMER

sur les troubles du neurodéveloppement

FORMER

les professionnels

ACCOMPAGNER

la famille dans le parcours de repérage et de diagnostic de l'enfant.

COORDONNER

les parcours de bilans et d'interventions des professionnels ayant conventionné avec la PCO TND.

ORIENTER

vers les professionnels libéraux et/ou les structures (CAMSP, CMPP, SESSAD).

ORGANISER

les aménagements et adaptations nécessaires aux besoins de l'enfant. Soutenir leur mise en oeuvre dans tous les environnements de vie de l'enfant (domicile, structures petite enfance, écoles, clubs sportifs, etc.)

MOBILISER

le forfait d'intervention.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les enfants de 0 à 12 ans avec suspicion de Troubles du Neurodéveloppement (TND). L'orientation se fait par le biais d'un médecin qui se réfère au livret de repérage des troubles du neuro-développement élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS).

QUE SONT LES TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT ?

Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, moteur et/ou affectif.



LES OUTILS



LE PARCOURS

